Image not found or type unknown

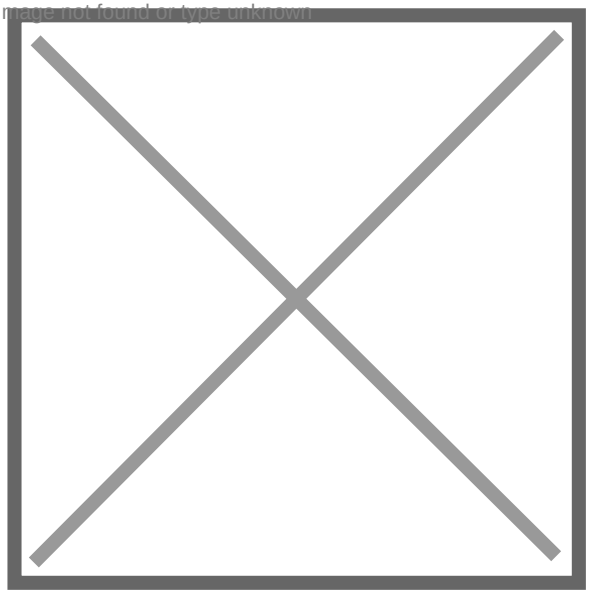

Gros litige avec cetelem au bout de 2 mois impayé

Par **yves66**, le **23/07/2012** à **21:51**

Bonjour,
voila mon histoire avec Cetelem, voici 9 mois que j'ai souscrit un prêt Cetelem pour une voiture d'occasion et malheureusement depuis 2 mois et bientôt 3 je ne peux payer mes mensualités suite une perte d 'emploi , puis je retrouve un nouveau travail mais je leur demande un mois de plus pour gagner de l argent. Ils me répondent que j ai 48h ou la fin du mois (encore 7 jours) pour effectuer un virement de 348€ sinon ils me saisisse la voiture. Je ne comprend pas pourquoi il leur ai impossible d attendre un arrangement et en plus je leur demande d augmenter mes mensualités pour rattraper mon retard ils refusent également. J ai voulu écrire un courrier à Cetelem ils m ont répondu au téléphone "ça sert a rien de nous écrire"
Comment éviter une procédure de saisie ? Comment faire pour avoir un arrangement?

Merci pour vos conseils

Cordialemen

Par **edith1034**, le **24/07/2012** à **09:22**

bonjour

ça NE SERT 0 RIEN DE N2GOCIER AVEC CETELEM

1:vous envoyer une lrar avec accusé de réception pour leur rappeler leurs dires ça ne sert à rien de leur écrire ce qui est vrai

vous pouvez les mettre au tribunal d'instance pour demander au juge des délais de paiement art 1244-1 du code civil

Vous réclamez 800 euros au titre de l'article 700 du CPC

pour tout savoir sur le tribunal d'instance

http://www.fbls.net/TINFO.htm

Par **yves66**, le **20/08/2012** à **17:45**

merci bien pour votre reponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés